ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

médecine scolaire et universitaire

Question écrite n° 50214

Texte de la question

Mme Jacqueline Fraysse attire l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés sur l'avenir des centres de santé gérés précédemment par la MNEF. Elle vient, en effet, d'apprendre la menace de fermeture de celui de Nanterre alors que Parix X accueille plus de 30 000 étudidants. Elle s'étonne par ailleurs, au moment où des avancées réelles ont été faites quant à la reconnaissance des centres de santé, que la fermeture de douze centres de santé puisse être envisagée sans que n'aient été examinées toutes les possibilités de reprises et alors que toutes les statistiques soulignent les insuffisances en matière de santé des jeunes. De surcroît, la fermeture de ces centres met en cause l'emploi de 180 personnes. C'est pourquoi elle lui demande de l'informer de ses intentions quant à l'avenir de ces centres.

Données clés

Auteur : Mme Jacqueline Fraysse
Circonscription : Hauts-de-Seine (4e circonscription) - Communiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 50214
Rubrique : Enseignement
Ministère interrogé : santé et handicapés
Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 28 août 2000, page 5030